



# Sentier : Entre Terre et Mer

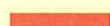
Distance : 10,8 km Durée : 2h25

## Légende :

Sentier « Entre Terre et Mer »



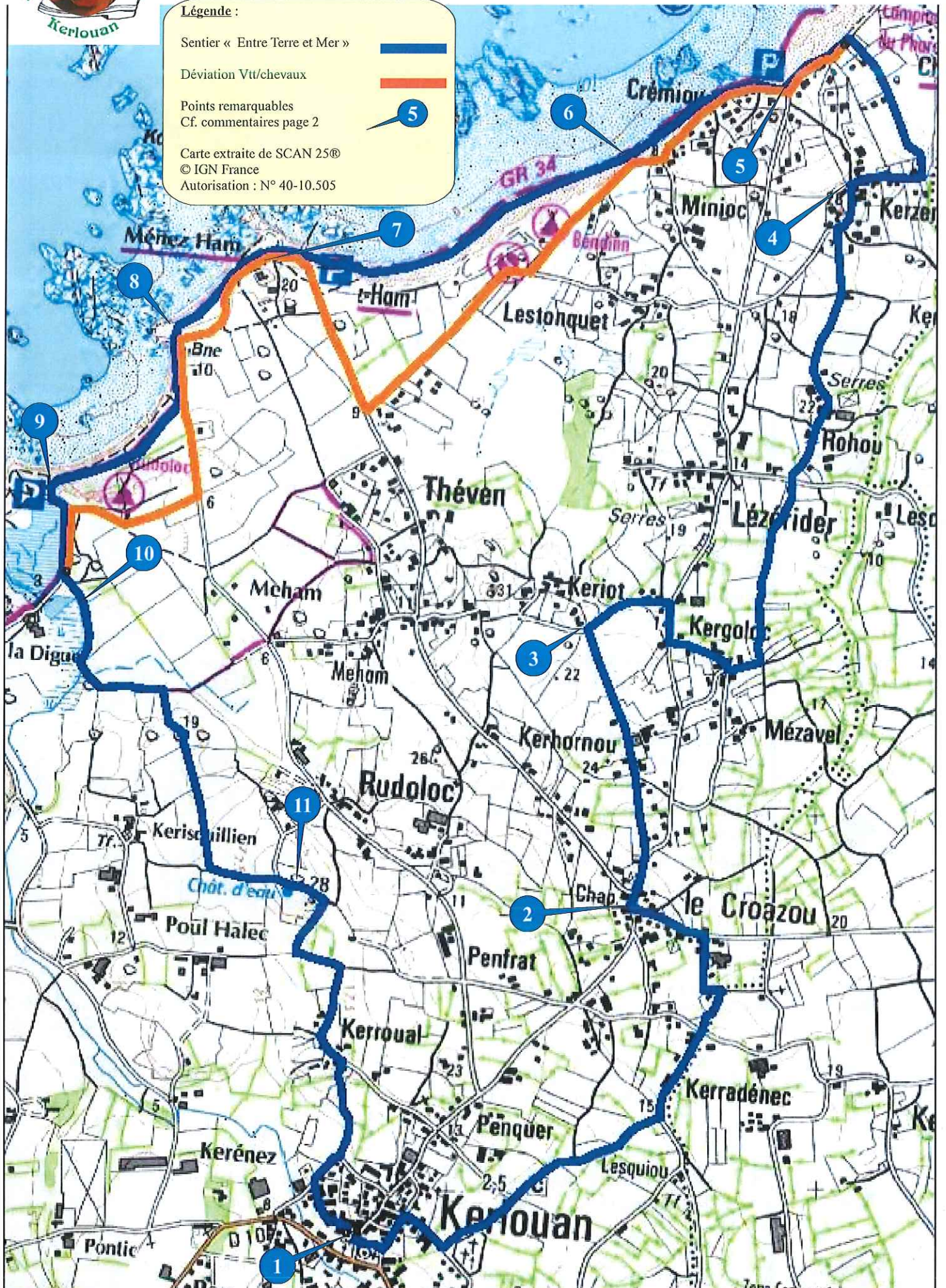
Déviations Vtt/chevaux



Points remarquables  
Cf. commentaires page 2



Carte extraite de SCAN 25®  
© IGN France  
Autorisation : N° 40-10.505







# Sentier : Entre Terre et Mer

## Points remarquables

- 1** Au parking de la chapelle Sainte Anne, suivre le balisage de couleur bleue. Sortir du parking vers l'église paroissiale Saint Brévalaire et prendre la direction du cimetière.


- 2** La chapelle du Croazou, autrement dit en français « la chapelle des croix » (1832), est la plus petite chapelle du Finistère.



- 3** La croix sur le talus aurait été érigée à l'envers.... A 50 m en face se trouve le lavoir de Keriot (balisage jaune). Revenir à la croix.


- 4** Du village de Kerzenval on aperçoit sur la gauche le phare de Pontusval et la Chapelle Pol situés sur la commune de Brignogan-Plages.


- 5** Sur le parking du Crémiou, se trouve le deuxième point de départ du sentier « Entre Terre et Mer ». A 100 m vers l'ouest, au second parking, début de la déviation pour les VTT et les chevaux.


- 6** Le sentier côtier, réservé aux piétons, suit le cordon dunaire jusqu'au village de Meneham.


- 7** Village de Meneham. Visiter ce village, site classé remarquable : les maisons à avancées abritant le gîte d'étape, les ateliers des artisans d'art, l'auberge, le corps de garde, les espaces muséographiques, la maison d'accueil, le four à goémon... Du haut des rochers entourant le corps de garde, vue imprenable sur la côte, du phare de Pontusval à l'est, jusqu'au phare de l'Île Vierge à l'ouest.


- 8** Rocher original représentant la tête d'un personnage légendaire du pays Pagan.


- 9** Emprunter le sentier aménagé pour les personnes à mobilité réduite et qui sert aussi à la protection dunaire.


- 10** En longeant la zone humide de la Digue, lire les panneaux explicatifs sur le fonctionnement du pont à vannes, sur la faune et la flore.


- 11** Point de vue justifiant le nom du sentier « Entre Terre et Mer ».

